

Image not found or type unknown



Courrier aux membres d'une association

Par **idefix35**, le **20/11/2015 à 13:23**

Bonjour à tous,
Membre d'une association 1901 (30 membres environ), je souhaiterais envoyer un courrier à tous les membres de l'association avant l'assemblée générale. Hors le bureau refuse de me transmettre les noms et coordonnées des membres.
Voici ma question: Le bureau a-t-il le droit de ce refus?
Merci de vos avis
idefix

Par **Lag0**, le **20/11/2015 à 13:31**

Bonjour,
Vous n'êtes que membre ordinaire ?

Par **idefix35**, le **20/11/2015 à 15:35**

Bonjour,
Oui, je suis membre actif (j'ai cotisé)
Cordialement

Par **morobar**, le **20/11/2015 à 15:52**

Bonsoir,
Une telle divulgation serait contraire à la confidentialité des données personnelles recueillies lors de la constitution du fichier.

Par **Lag0**, le **20/11/2015** à **15:52**

Donc les responsables de l'association n'ont pas à vous communiquer les coordonnées des autres membres.
Tous les membres ne souhaitent peut-être pas que leurs coordonnées soient divulguées à tout va ! Les responsables leur doivent la confidentialité...
Edit : post simultané...